



Jacques
Saintonge

Jean Poisson

Malgré son bref séjour en terre canadienne, Jean Poisson est pourtant l'un des colons les mieux connus de la Nouvelle-France. Les Jésuites en parlent plusieurs fois dans leurs Relations et certains historiens soulignent quelques-uns de ses faits et gestes.

Arquebusier et serrurier

Ce colon, qui pratiquait le double métier d'arquebusier et de serrurier, nous est venu de Mortagne, au Perche. C'est dans la paroisse Saint-Jean de cette petite ville que Jean est baptisé le 3 octobre 1618: il est le troisième fils de Jean Poisson et de Barbe Broust. Son parrain, Jean Guyon, émigrera au Canada, et sa marraine, Sébastienne Liger, femme de Jean Turgeon, aura un fils du nom de Charles, futur chef de file des Turgeon canadiens.

Très ancienne famille de France

Les Poisson sont issus de l'une des

plus anciennes familles de France; on les retrace en Picardie dès le XIII^e siècle. Quelques-uns sont de la noblesse, d'autres des gens de robe, des charpentiers, des comédiens, etc. Jean Poisson et Barbe Broust se sont épousés à Saint-Jean de Mortagne le 23 avril 1611. Un an plus tard, ils font baptiser leur fils aîné Antoine; Michel naîtra en février 1615 et Pierre en avril 1622. Quant à Mathurine et Barbe, futures Canadiennes, on ignore la date et le lieu de leur baptême. Au mariage de Mathurine, en 1647, on apprend que ses parents se sont envolés vers une vie meilleure.

Premier séjour au Canada

Jean Poisson a fait un premier séjour au Canada entre 1637 et 1640. Il fut attiré ici, croit-on, par son parrain Jean Guyon. En août 1638, à la demande de M. de l'Isle, lieutenant du gouverneur Montmagny, Jean est appelé à dresser l'inventaire des hardes de Guillaume Casenaugue: le lot a été vendu au plus

offrant devant l'église de Québec. Le 12 octobre suivant, Jean Poisson dit «le jeune» assiste au mariage de François Drouet et de Périnne Godin. Le 11 novembre 1639, son nom est encore mentionné lors de la vente des effets de Guillaume Hébert, fils de Louis, le premier agriculteur canadien.

Mariage en France et retour avec deux Sœurs

On suppose que Jean est retourné en France dès 1640, au plus tard en 1643. Le 8 mai 1644, encore tout fier de sa récente majorité, il se présente en l'église Saint-Jean de Mortagne où messire Gallois Aubert bénit son union avec Jacqueline Chamboy, de la paroisse de Feigns; ses témoins sont Jean Gadois et Estienne Chulles. L'épouse est la fille de Jacques Chamboy et de Marguerite Fauvel; Jacqueline avait été baptisée le 6 mai 1623. En 1645, naissent les jumelles Barbe et Louise; le 5 février 1647, la petite Jeanne sera conduite sur les fonts baptismaux. Puis, quelques semaines plus tard, Jean Poisson retransverse les mers, cette fois-ci accompagné de sa petite famille et de ses deux Sœurs, Mathurine et Barbe.

Les Poisson durent arriver à Québec au milieu de l'été. Le 1^{er} août, indique le Journal des Jésuites, un chaloupier lance la nouvelle de l'arrivée de deux vaisseaux, qui sont en vue de Québec cinq jours plus tard. Le 15, M. Godefroy arrive à son tour avec le Père Grelon et le Frère Bonnemer. Jean et les siens se trouvaient certainement parmi les passagers de l'un ou l'autre de ces navires. Ils séjourneront vraisemblablement à Québec ou dans les environs au moins deux ans.

Le 19 septembre 1647, Jean est témoin au contrat de mariage de sa soeur Mathurine et du charpentier Jacques Aubuchon dit Le Loyal, originaire de Saint-Rémy de Dieppe, en Normandie. Ce couple s'unira devant notre sainte mère l'Église, à Québec, le 8 octobre suivant; les Aubuchon seront les parents de huit enfants, dont sept fils. Le 5 février de l'année suivante, le Journal des Jésuites rapporte que l'ancêtre Jean fait office d'enfant de chœur aux funérailles d'Anne Cloutier, femme de Robert Drouin. Le 24 mai 1649, François, fils de Jean et de Jacqueline, et né depuis trois jours, est baptisé à Québec. Où la famille réside-t-elle exactement durant son séjour dans la ville de Champlain? À cette question du Père Godbout, l'historien Marcel Trudel a trouvé une réponse: rue Sainte-Anne, à proximité du magasin des Cent-Associés.



Joseph-Edmond
Poisson



Gilles
Poisson



Noël Poisson,
o.m.i.

L'ancêtre Jean Poisson compte parmi ses descendants plusieurs prêtres, dont le plus ancien semble être Joseph-Edmond, né à Saint-Médard d'Arthabaska le 7 septembre 1870, de l'union de Louis-René Poisson et de Georgina Richer. Il a été ordonné prêtre à Trois-Rivières par Mgr Louis-François Lafleche le 8 juillet 1894. Il a été curé de Saint-Jean-des-Piels de 1897 à 1913, puis de Pointe-du-Lac de 1913 à 1948. Retiré à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, il y meurt le 7 mai 1951, à l'âge de 81 ans.

L'abbé Gilles Poisson est né à Trois-Rivières le 25 décembre 1927, de l'union de Maurice Poisson et d'Antoinette Morasse. Il fut ordonné prêtre le 12 juin 1954 par Mgr Georges-Léon Pelletier. Il a œuvré à Shawinigan et à La Tuque avant de revenir à Trois-Rivières comme animateur de pastorale, de chorales et vicaire. Il est décédé dans sa ville natale le 27 août 1981, à l'âge de 53 ans.

Le Père Noël Poisson, o.m.i., fils d'Achille et de Blanche Bruneau, est né à Princeville. Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1961. Il fut recteur du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap durant 15 ans. Il s'y est fait remarquer par son dynamisme comme prédicateur, administrateur et même comme promoteur touristique pour la région trifluvienne. En ces dernières années, il a surtout œuvré à Jésus-Ouvrier (Québec).



Louis-Philippe Poisson, fils de David et d'Éméline Dubois et Blanche Cayer, fille de Louis et d'Anaïs Rousseau, se sont épousés à Trois-Rivières (Sainte-Cécile), le 4 juillet 1935. Ils sont les parents de huit enfants. Originaire de Gentilly, berceau des familles Poisson, Louis-Philippe a fait sa marque comme instituteur, syndicaliste, comédien et journaliste. (Source : Le Nouvelliste, 22 juin 1999)

Le 24 septembre 1649, Martin Boutet loue pour trois ans, à la veuve Anne Gasnier, une maison qui lui appartient. L'acte mentionne que Jean Poisson est son voisin immédiat.

Dans la région trifluvienne

Il est probable que la famille Poisson a quitté définitivement Québec peu de temps après la rédaction de cet acte, quelque part au cours de l'automne. Le 28 janvier 1650, à Trois-Rivières, Jean et sa sœur Mathurine, femme de Jacques Aubuchon, sont parrain et marraine de Mathurine Pachirini, fille d'un chef algonquin. Le lendemain, Jacqueline Chamboy remplira le même office pour une sauvagesse de quarante ans appelée François. Un an plus tard, Pierre Boucher et elle seront parrain et marraine d'un petit indigène de trois ans baptisé Pierre, comme le futur gouverneur de Trois-Rivières.

Le 6 juin 1651, le Père Paul Ragueneau, au nom des seigneurs jésuites, cède à Jean Poisson une terre de deux arpents de front sur vingt de profondeur, sise en bordure du fleuve, dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine. Ses voisins immédiats sont Robert Drouin et François Fafard. Cette terre serait située aujourd'hui aux environs de la rue Saint-Dominique, c'est-à-dire juste à la limite du Cap et de Sainte-Marthe. En 1656, lors d'un échange de terres entre Claude David et les frères Jules et Antoine Trotier, on précisera que l'emplacement voisin appartient toujours aux enfants de feu Jean Poisson.

Vers la même époque, Jean exécute des travaux pour Jacques Hertel, sieur de la Frenière, célèbre interprète qui habitait déjà la colonie au temps de Champlain. Le 24 août 1651, après la

mort de Hertel, Poisson est inscrit parmi les créanciers de celui-ci dans le procès-verbal de la liquidation de ses biens. Dans une minute du notaire Duplessis, il est dit que Jacques Hertel doit à Jean Poisson la somme de 41 livres, celui-ci ayant fourni et installé pour celui-là des serrures. Au mois de janvier de la même année, Jacqueline Chamboy avait mis au monde une fille appelée Angélique. Ondoyée à la maison paternelle après sa naissance, Angélique ne sera baptisée que plus de deux ans plus tard à Sillery; du moins c'est là qu'on retrouve son acte de baptême inscrit à la date du 18 octobre 1653.

Un canon lui casse le bras

Cette même année 1651, qui précède celle de son fatal destin, est décidément chargée d'émotions pour l'ancêtre Jean. Le 18 juin, durant la procession du Saint-Sacrement, un canon crève et lui casse le bras; ce fait est encore rapporté dans le Journal des Jésuites. Cet accident nécessite son transport à l'hôpital de Québec et il faudra à Jean plusieurs mois de soins attentifs pour qu'il puisse se remettre de cette blessure: il ne reviendra chez lui que six mois plus tard. D'ailleurs, il sera incapable de se rendre à Montréal le 9 novembre 1651, pour la signature du contrat de mariage de sa sœur Barbe; il s'y fait représenter par sa femme, Jacqueline Chamboy.

Le drame d'août 1652

Au début des années 1650, le pays traverse l'une des périodes les plus sombres de son histoire. Nombre de colons songent à retourner en France. Il est déjà arrivé à Jean, alors qu'il canotait sur le Saint-Laurent, de se faire poursuivre par les Iroquois. Jusqu'en 1652, il était toujours parvenu à leur échapper. Le

19 août de cette dernière année lui sera fatal. Voici la chronologie de ces événements:

Le dimanche 18 août 1652. Mathurin Guillet, le notaire Flour Boujonnier, le chirurgien Pierre Plassez et un nommé Rochereau quittent précipitamment le fort de Trois-Rivières, montent dans un canot et, à force de rames, voguent à toute allure vers le Cap-de-la-Madeleine. On a signalé ces jours-ci des rôdeurs iroquois non loin du bourg; la seule façon de leur échapper est de les gagner de vitesse. À la hauteur des îles du Saint-Maurice, huit canots chargés de ces barbares font irruption sur le fleuve et se lancent à la poursuite de quatre Français qu'ils ont vite fait de rattraper. Un bref combat s'engage: Guillet et Boujonnier sont abattus sur place et les deux autres faits prisonniers.

Le lundi 19 août 1652. Le nouveau gouverneur trifluvien Guillaume Duplessis-Kerbodot fulmine depuis qu'on lui a appris la disparition de quatre de ses dévoués sujets. La rage au cœur, il fait fi des appels à la prudence de Pierre Boucher et rassemble les quarante ou cinquante compatriotes disponibles, auxquels se joignent une douzaine de sauvages. Nouveau Don Quichotte fors l'armure et la monture, il fait monter son monde à bord de quelques chaloupes afin d'aller, paraît-il, «recouvrer, si on pouvait, les prisonniers et le bestial des Français, que l'on croyait enlevé». La flottille glisse quelque deux lieues à rebrousse-courant. Soudain, vers les onze heures de la matinée, quelques Iroquois sortent des broussailles et battent le vent de leurs longs bras dans le but évident de signaler leur présence aux Français. La plage est boueuse; l'appât sur le piège sent à plein nez. Malgré les avertissements qu'on lui lance de toutes parts, Guillaume se précipite tête baissée hors de sa chaloupe, mais il a moins de chance que le légendaire héros espagnol: il tombe illico, victime de sa folle équipée. En tout, une quinzaine de Trifluviens ne retourneront pas chez eux: huit sont morts et sept autres faits prisonniers.

Le vendredi 23 août 1652. Retour sur le lieu du combat. Sur le sol, un bouclier d'Iroquois a été laissé bien à la vue. Y sont inscrits les noms suivants: Normanville, Francheville, Poisson, la Palme, Turcot, Chaillon, Saint-Germain, Onneiochronnons et Agnechronnons. Le jeune Normanville, qui a dressé cette liste, y ajoute: « Je n'ay encore perdu qu'un ongle.» Le message ➔

est compris : ces sept hommes sont tombés entre les mains des Onneiochronnons et des Agnechronnons. On devine aisément le sort qui leur est arrivé.

«Captif des Iroquois, Poisson, pas plus que ses six compagnons, raconte le Père Archange Godbout, ne donne jamais de ses nouvelles. Il mourut à la façon des prisonniers de guerre. On connaît les phases de ce drame lugubre. En route, ongles arrachés avec les dents, doigts fumés dans le calumet, piqûres au cours des étapes de nuées de maringouins ; à l'arrivée, bastonnade, lorsque le captif doit déambuler entre deux haies de forcenés ; enfin le supplice du feu au poteau de torture. Femmes et enfants brûlent le malheureux sur tout le corps au moyen de canons de fusil et de haches rougis au feu, tandis que les hommes le scalpent et répandent des cendres brûlantes sur son crâne pelé. Cette barbarie dure autant que la résistance du supplicé.»

Ainsi tombèrent, héroïquement, Jean Poisson et ses six compagnons ; ainsi périrent un grand nombre de nos pères. C'est dans le sang des martyrs que s'épanouit la chrétienté ; quinze ou seize siècles après les orgies du triste sire que fut Néron, nos ancêtres subiront des tourments encore plus subtils et plus atroces pour parvenir à mettre au monde et civiliser ce pays qui est devenu le nôtre.

La veuve épouse le futur seigneur de Gentilly

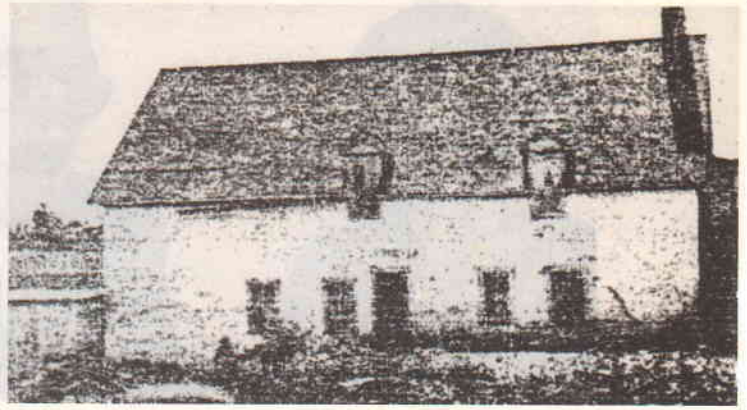
À une date que l'on ne peut déterminer à cause de la perte des actes qui en font mention, Jacqueline Chambo, devenue veuve à vingt-neuf ans — elle est mère de quatre enfants encore vivants — accepte les avances de Michel Peltier de la Prade, futur seigneur de Gentilly. Au cours des années 1660, les Peltier ont des habitations au Cap-de-la-Madeleine et à Batiscan. En 1666 et 1667, ils sont recensés au Cap : leurs domestiques sont tout d'abord Henry Derby et François Frigon : ensuite, ils sont trois : les jeunes La Rivière (Jean Métayer), Lespagnol et La Ronse. En plusieurs occasions, Jacqueline gère les affaires de son mari. L'historien Raymond Douville note qu'en 1668 Michel Peltier a eu l'intention de s'établir à Batiscan, mais que le développement de la seigneurie de Gentilly modifiera ses plans par la suite. Les Peltier, selon Douville, mettaient beaucoup de soin à élaborer les contrats de construction de leurs bâtiments, ce qui démontre jusqu'à quel point ils étaient méticuleux et consciencieux. Derrière ce souci du détail se cache Jacqueline, qui

fournit elle-même aux constructeurs Pierre Guillet et Louis Lefebvre dit La Groye toutes les spécifications requises. C'est elle qui s'occupe d'envoyer la main-d'œuvre supplémentaire et de faire tirer le bois sur le bord de l'eau. Michel et son épouse ont une telle confiance l'un envers l'autre que, le 8 octobre 1667, ils se font le don mutuel de tous leurs biens.

Le 14 août 1676, l'intendant Duchesneau convoque Michel Peltier en son hôtel des Trois-Rivières afin de lui soumettre le nouveau titre de la seigneurie de Gentilly. Ce document fait l'histoire des transactions antérieures qui ont permis au seigneur de constituer son domaine. Michel démontre à Duchesneau qu'il possède, du côté sud du fleuve, une terre appelée Gentilly, dont le front s'étend sur deux lieues et demie, soit une lieue et trois quarts concédée par l'intendant Claude de Bouteroue le 17 juin 1669 et un quart de lieue acquis du chirurgien Félix Thunay par-devant le notaire Jacques de la Tousche, le 18 avril 1669 (acte ratifié par Élisabeth Lefebvre, épouse de Thunay, le 11 mars 1671, lorsque celle-ci aura atteint sa majorité). Ce quart de lieue avait été donné aux Thunay par Pierre Lefebvre, père d'Élisabeth, le 11 juillet 1668. Enfin, Peltier avait aussi acquis de Nicolas Marsolet et de Marie Le Barbier une dernière demilieu de terre de front sur deux de profondeur, le 23 octobre 1671. En ce 14 août 1676, Duchesneau réunit les trois fiefs en un seul qui s'appellera Gentilly.

François succède à son beau-père

Au recensement de 1681, Michel Peltier, 51 ans, Jacqueline Chambo, veuve de Jean Poisson, 54 ans, François Poisson, 30 ans, de même que les domestiques Jean Hertel et Pierre Laverdure vivent à Gentilly. Le 2 mars 1683, le sieur de la Prade, qui n'a pas d'enfant, fait à son beau-fils François donation de tous ses biens et en fait en même temps le futur seigneur de Gentilly. Cependant, cette cession ne prendra son plein effet qu'après la mort de Michel, car celui-ci continuera de distribuer des terres au moins jusqu'en l'année 1700. De son côté, François habitera le Cap plusieurs autres années, se contentant, durant tout ce temps, de jouer le rôle de fermier de son beau-père.



Le vieux moulin à farine de Gentilly fut construit en 1736 par Élisabeth Disy, veuve du seigneur Jean-François Poisson, petit-fils de l'ancêtre Jean Poisson. L'édifice a été incendié puis reconstruit en 1774 par Joseph Gaspard Chaussegros de Léry qui en avait fait l'acquisition. (Source : « Histoire de Gentilly », par Lucien Dubois)

Michel Peltier ne se contente pas des revenus de sa seigneurie, il fait aussi la traite des fourrures. Lorsque Jacqueline Chambo est inhumée à Québec, le 1er novembre 1694, il est dit marchand de ce même lieu. Lui-même sera porté en terre le 4 mai 1707, après ses funérailles dans l'église de Champlain.

Un religieux et deux religieuses

Jean Poisson et Jacqueline Chambo avaient été les parents de cinq enfants :

Barbe, née et inhumée à Saint-Jean de Mortagne en 1645 ; Louise, jumelle de Barbe, épousa en 1659 Benjamin Anceau, sieur du Berry, marchand mercier du Cap-de-la-Madeleine. Leur fille Marie-Anne fut supérieure des Ursulines à Trois-Rivières et à Québec ; Jeanne, née en 1647 à Mortagne et décédée en 1686 chez les Augustines de Québec, où elle avait fait profession en 1664 ; François (1649-1708) séjourna chez les Jésuites avant d'épouser, en 1687, Marguerite Baudry dit Lamarche. Il hérita de son beau-père, Michel Peltier de la Prade, la seigneurie de Gentilly ; Angélique (1651-1732) entra en 1665 chez les Ursulines de Québec, où elle fut dépositaire et supérieure.

Avec de tels ancêtres, les Poisson d'Amérique peuvent être fiers de leurs origines !

Références : voir « Nos Ancêtres », volume 6, p. 148.

*